

1 - ACTION CULTURELLE : Avignon Musées : Petit Palais - Louvre en Avignon, mise en œuvre du partenariat, grandes orientations du Projet Scientifique et Culturel et des interventions bâtementaires nécessaires.

Il s'agit d'approuver les grands principes et orientations scientifiques et culturelles du projet de modernisation du Musée du Petit Palais - Louvre en Avignon en lien avec le partenariat structurant engagé avec le Musée du Louvre ; Il s'agit également d'approuver le lancement d'un projet de réhabilitation architecturale et muséographique en lien avec ces grandes orientations.

2 - ACTION SOCIALE : Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) entre la Ville d'Avignon et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Dans un souci de clarification et d'efficience des actions portées par le CCAS, la Ville d'Avignon et le CCAS ont décidé de conclure une convention d'objectifs et de moyens définissant, outre celles qui sont dévolues par la loi, les missions confiées par la Ville au CCAS découlant des orientations politiques et des objectifs stratégiques développés dans le cadre de la politique sociale de la Ville. Cette convention déterminera annuellement les objectifs que la Ville fixe au CCAS conformément à ses orientations en matière de politique municipale dans le domaine des solidarités.

3 - VILLE SOLIDAIRE : Partenariat avec la Mutuelle Familiale pour la mise en place d'une mutuelle communale

L'objet de la délibération est de :

- présenter le dispositif de Mutuelle communale,
- valider le principe d'une mise en place sur Avignon
- informer du choix de la mutuelle retenue,
- autoriser la signature d'une convention avec cette mutuelle.

4 - FINANCES : I. Compte De Gestion 2024 Budget principal et budgets annexes

I. Compte De Gestion 2024 Budget principal et budgets annexes

5 - FINANCES : II. Compte Administratif 2024 Budget Principal

II. Compte Administratif 2024 Budget Principal

6 - FINANCES : III. Compte Administratif 2024 Budget Restauration Scolaire

III. Compte Administratif 2024 Budget Restauration Scolaire

7 - FINANCES : IV. Compte Administratif 2024 Budget Activités Aquatiques

IV. Compte Administratif 2024 Budget Activités Aquatiques

8 - FINANCES : V. Compte Administratif 2024 Budget Locations Commerciales

V. Compte Administratif 2024 Budget Locations Commerciales

9 - FINANCES : VI. Compte Administratif 2024 Budget Chambre Funéraire

VI. Compte Administratif 2024 Budget Chambre Funéraire

10 - FINANCES : VII. Compte Administratif 2024 Budget Crématorium

VII. Compte Administratif 2024 Budget Crématorium

11 - FINANCES : VIII. Affectation résultat Budget Principal et Budgets Annexes

VIII. Affectation résultat Budget Principal et Budgets Annexes

12 - FINANCES : Budget Principal - Décision Modificative N°1 de 2025

Budget Principal - Décision Modificative N°1 de 2025

13 - FINANCES : Budget Activités Aquatiques - Décision Modificative N°1 de 2025

Budget Activités Aquatiques - Décision Modificative N°1 de 2025

14 - FINANCES : Budget Restauration Scolaire - Décision Modificative N°1 de 2025

Budget Restauration Scolaire - Décision Modificative N°1 de 2025

15 - FINANCES : Budget Locations Commerciales - Décision Modificative N°1 de 2025

Budget Locations Commerciales - Décision Modificative N°1 de 2025

16 - FINANCES : Budget Chambre Funéraire - Décision Modificative N°1 de 2025

Budget Chambre Funéraire - Décision Modificative N°1 de 2025

17 - FINANCES : Budget Crématorium - Décision Modificative N°1 de 2025

Budget Crématorium - Décision Modificative N°1 de 2025

18 - RESTAURATION SCOLAIRE : Tarification de la restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire 2025

Afin d'appliquer la dernière phase de refonte des grilles tarifaires, pour une prise en charge équitable et sociale, il est proposé d'acter l'application d'un taux multiplicateur de 0,00161 à la tarification de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2024.

19 - FINANCES : Dotation Politique de la Ville (D.P.V) pour l'année 2025.

Créée par l'article 172 de la loi de finances pour 2009, la Dotation Politique de la Ville (DPV) bénéficie chaque année aux communes urbaines de métropole et d'outre-mer particulièrement défavorisées et présentant d'importants dysfonctionnements urbains. Il s'agit de solliciter ce dispositif de l'Etat sur la base des projets d'investissements concernant les opérations dont les plans de financement prévisionnels sont présentés ici concernant l'aménagement du secteur Olivades, Fraich'cours et l'aménagement des parvis des écoles Farfantello et Vertes Rives.

20 - FINANCES : Sollicitation du fonds vert pour la rénovation de la piscine Pierre Reyne.

L'accès au domaine aquatique est indispensable tant dans l'apprentissage du savoir nager chez les plus jeunes que dans le domaine du bien-être et de la santé pour tous. La ville d'Avignon s'est ainsi engagée depuis plusieurs années dans une ambitieuse politique de rénovation de l'intégralité de ses équipements aquatiques apportant également une réponse qualitative aux enjeux environnementaux et de maîtrise des coûts de fonctionnement. La réhabilitation de la piscine Pierre Reyne est la dernière étape du plan de rénovation. La présente délibération permet de solliciter le dispositif fonds vert pour le financement des travaux.

21 - FINANCES : Réalisation d'un contrat de prêt Intracting d'un montant total de 1 078 950 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la rénovation de la piscine Pierre Reyne à Avignon

Il est proposé au Conseil Municipal de décider que le contrat de prêt considéré soit souscrit au taux d'intérêt annuel fixe, compris entre 0% et 5.88%.

Le taux de référence sera celui du mois de la date de contractualisation.

22 - AMENAGEMENT : Aménagement de la rue Thiers – Approbation de l'avenant à la convention de mandat avec la SPL TECELYS

Il s'agit d'approuver l'avenant à la convention de mandat TECELYS pour la phase 2 de la rue Thiers.

23 - ELECTIONS : Accord local sur le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires en vue du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires de mars 2026.

Dans la perspective des élections municipales en 2026, il s'agit de fixer le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire au sein du Grand Avignon dans le cadre d'un nouvel accord local, conformément à l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

24 - ACTION CULTURELLE : Soutien à l'association de Gestion du Festival d'Avignon - Approbation de la convention d'objectifs multipartite entre l'Etat, la ville d'Avignon, la Région PACA, le Département de Vaucluse, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et l'Association de gestion du festival d'Avignon

Il s'agit d'approuver la convention d'objectifs multipartite qui lie pour 2025-2026 l'association de gestion du festival d'Avignon à l'Etat, à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, au Département du Vaucluse, à l'Agglomération du Grand Avignon et à la Ville.

25 - ACTION CULTURELLE : Attribution d'une subvention à l'Orchestre National Avignon Provence dans le cadre du dispositif DEMOS

Il s'agit d'attribuer une subvention spécifique à l'ONAP, pour le projet Démon Avignon-Provence, dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale.

26 - ACTION CULTURELLE : Convention de partenariat et de recherche avec Avignon Université dans le cadre d'Avignon, Terre de Culture 2025.

Il s'agit d'autoriser la Ville à signer une convention de partenariat et de recherche avec Avignon Université. En effet, l'Université et tout particulièrement le Master Culture et Communication a souhaité participer à l'évènement TDC 2025 en y apportant sa contribution. Le partenariat a pour objectif de réaliser un bilan pertinent d'un certain nombre de ces nouveaux dispositifs (expositions gratuites, Explorateurs de la culture, projets participatifs, Maisons Folies).

27 - ACTION CULTURELLE : Transfert de propriété de mobiliers archéologiques à l'Etat

Il s'agit d'autoriser le transfert de propriété de mobiliers archéologiques appartenant à la Ville et issus de fouilles de sites localisés dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, qui sont listés en annexe, à l'Etat, sous l'égide du Conseil Départemental.

28 - ACTIVITES PERISCOLAIRES : Conventionnement et subventions avec le secteur associatif pour les interventions périscolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire pour l'année 2025/2026

Partenariat avec les associations du territoire pour la mise en place de cycles d'activités périscolaires auprès des enfants des écoles publiques d'Avignon, mise en place de conventions de partenariat et attribution des subventions correspondantes.

29 - ENSEIGNEMENT : Rémunération des heures effectuées par les personnels enseignants pour le compte et à la demande de la ville d'Avignon

La Ville d'Avignon organise dans ses écoles des services d'accueil du matin, de surveillance de la pause méridienne, d'étude et surveillance le soir, et d'animation périscolaire. Ces activités peuvent être assurées par des personnels enseignants, en complément des personnels municipaux. La rémunération des personnels enseignants étant une rémunération complémentaire à leur traitement Education Nationale, elle est encadrée par le Ministère de l'Education Nationale. Cette délibération vise à actualiser les taux horaires de ces rémunérations par la Ville, à partir de la rentrée scolaire septembre 2025.

30 - ENSEIGNEMENT : Conditions générales de versements des subventions aux écoles pour les classes transplantées et projets pédagogiques - Approbation de la convention quinquennale avec l'Organisme Central de Coopération à l'Ecole (OCCE)

Cette convention d'une durée de 5 ans permet de faciliter et contrôler les paiements de subventions dans le cadre de projets de sorties ou projets pédagogiques divers entre la Ville et les écoles

31 - ACTION CULTURELLE : Convention pluriannuelle d'objectifs et convention financière pour l'année 2025 avec l'association Perspective Nevski dans le cadre du projet Maison Folie d'Avignon / Quartier Ouest.

Il convient d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'objectifs pluriannuelle et la convention financière pour l'année 2025 entre la Ville et l'association Perspective Nevski dans le cadre du projet Maison Folie d'Avignon / Quartier Ouest, qui déterminent les engagements des parties.

32 - AVIGNON - MUSEES : Avignon Musées : principe de gratuité du nouveau musée des Bains Pommer et tarification de prestations spécifiques

Il s'agit d'approuver l'instauration de la gratuité pour toutes les catégories de la population et de fixer les tarifs pour les visites guidées et prestations spécifiques.

33 - AVIGNON - MUSEES : Approbation d'une convention type relative au prêt d'œuvres et objets patrimoniaux des collections d'Avignon Musées.

Les nombreuses collections des musées d'Avignon Musées regroupent environ 1.5 million d'œuvres et objets d'une grande diversité culturelle, scientifique, historique ou patrimoniale. Ces œuvres et objets de collection sont régulièrement sollicités en prêt par d'autres musées et institutions culturelles, en France comme à l'étranger. Avignon Musées de manière réciproque, sollicite des prêts à des institutions culturelles publiques ou privées, voire à des particuliers propriétaires d'œuvres et de collections. La présente délibération a pour objet d'encadrer la circulation de ces œuvres et objets de collection, moyennant des conditions de prêt, et au travers de convention de prêt. Ces prêts se font à titre gratuit.

34 - ACTION CULTURELLE : Avignon Bibliothèques : Adhésion à l'association Images en bibliothèques

Il s'agit d'autoriser l'adhésion de la Ville à l'Association Images en bibliothèques, qui organise chaque année le Mois du film documentaire au niveau national.

35 - URBANISME : Quartier Avignon Confluences : Approbation de la convention de subvention tripartite avec la SPL Grand Avignon Aménagement et le Grand Avignon visant à la réalisation de l'opération " Confluences - Cœur de projet "

Il s'agit d'approuver la convention de subvention tripartite à intervenir avec la SPL Grand Avignon Aménagement et le Grand Avignon visant à la réalisation de l'opération " Confluences - Cœur de projet ".

36 - URBANISME : Quartier Avignon Confluences - Approbation de conventions de groupement de commandes dans le cadre de l'opération "Confluences"

Il s'agit d'approuver des conventions de groupement de commandes dans le cadre de l'opération "Confluences".

37 - URBANISME : Instauration d'un périmètre d'étude au titre de l'article L. 424-1 du code de l'urbanisme sur un tènement de 31 000 m² situé à l'angle du chemin Saint Gabriel et de l'avenue de la Croix Rouge, cadastré en section EY

La présente délibération porte sur l'instauration d'un périmètre d'étude sur un tènement de 31 000 m² situé à l'angle du chemin Saint Gabriel et de l'avenue de la Croix Rouge, cadastré en section EY.

38 - URBANISME : Opération publique d'aménagement du Quartier Durable Méditerranéen de Bel Air - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC 2024) actualisé au 31 décembre 2024

La présente délibération porte sur l'approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC 2024) actualisé au 31 décembre 2024 pour l'opération publique d'aménagement du Quartier Durable Méditerranéen de Bel Air.

39 - GRANDS PROJETS NPNRU - HABITAT : NPNRU - Approbation de conventions de fonds de concours du Grand Avignon pour l'opération d'aménagement des Olivades et pour la création du poste de Police mutualisé Police Nationale / Police Municipale du Mistral

Il s'agit d'approuver les conventions de fonds de concours du Grand Avignon pour l'opération d'aménagement des Olivades et pour la création du poste de Police mutualisé Police Nationale / Police Municipale du Mistral.

40 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Approbation de l'avenant n°1 à la convention avec l'association Semailles

La ville d'Avignon souhaite soutenir ces actions d'intérêt général de l'association en lui accordant une subvention de 8 000 € au titre de l'année 2025.

41 - GRANDS PROJETS NPNRU - HABITAT : NPNRU - Secteur Saint Chamand : Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité actualisé au 31 décembre 2024 (CRAC 2024), de l'avenant n°1 au traité de concession, de la convention d'avance de trésorerie et de la convention de subvention tripartite

La présente délibération porte sur les approbations du CRAC 2024 actualisés au 31 décembre 2024, l'avenant n°1 de l'avenant n°1 au traité de concession, de la convention d'avance de trésorerie et de la convention de subvention tripartite pour le financement de l'opération secteur Saint Chamand.

42 - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et acteurs locaux.

Il s'agit de l'attribution de subventions de fonctionnement, soit pour une aide au fonctionnement associatif soit pour l'appui à la mise en œuvre d'une action.

43 - URBANISME : Opération publique d'aménagement de l'Ecoquartier Joly Jean - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité actualisé au 31 décembre 2024 (CRAC 2024) et de l'avenant n°2 au traité de concession d'aménagement

La présente délibération porte sur l'approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité actualisé au 31 décembre 2024 (CRAC 2024) et de l'avenant n°2 au traité de concession d'aménagement pour l'opération publique d'aménagement de l'Ecoquartier Joly Jean.

44 - URBANISME : Opération publique d'aménagement de l'îlot Saint Jean / Saint Bernard - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC 2024) actualisé au 31 décembre 2024 et de l'avenant n°3 à la convention publique d'aménagement

La présente délibération porte sur l'approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC 2024) actualisé au 31 décembre 2024 et de l'avenant n°3 à la convention publique d'aménagement pour l'opération publique d'aménagement de l'îlot Saint Jean / Saint Bernard.

45 - FINANCES : Caisse de Crédit Municipal : Compte rendu d'activité - Compte Financier 2024 et Budget 2025.

Le Crédit Municipal est un établissement communal de crédit. Tous les ans, une communication doit être présentée au Conseil Municipal sur les comptes de l'année précédente et sur le budget de l'année en cours.

46 - ADMINISTRATION GENERALE : Dispositions visant à satisfaire des besoins permanents et non permanents en matière de ressources humaines.

Il s'agit d'autoriser l'exercice de certaines fonctions sur emploi permanent par des agents contractuels de droit public ainsi que de répondre à un accroissement temporaire d'activité.

47 - VOIRIE : Approbation de la convention avec la SPL TECELYS pour la constitution d'un groupement de commande pour des prestations de maintenance, de fonctionnement et de travaux sur les installations de Signalisation Lumineuse Tricolore (feux tricolores) et des Services Réguliers de Transports en commun pour la période 2025 à 2029.

Il s'agit d'approuver la convention à intervenir avec la SPL TECELYS concernant la constitution d'un groupement de commande pour des prestations de maintenance, de fonctionnement et de travaux sur les installations de Signalisation Lumineuse Tricolore (feux tricolores) et des Services Réguliers de Transports en commun pour la période 2025 à 2029.

48 - MOBILITE : Fonds d'aide municipal « Tous à Vélo »

Il s'agit d'approuver le versement de subventions aux bénéficiaires concernés par le fonds d'aide municipal « Tous à Vélo ».

49 - HABITAT : Approbation d'avenants n°1 aux conventions d'OPAH-RU ORT et Extra-Muros

Dans le cadre des conventions d'OPAH RU ORT et Extra-Muros, il est proposé d'approuver un avenant n°1 pour une réduction des objectifs intra-muros au profit d'une revalorisation des objectifs extra-muros et d'approuver également un avenant n°1 pour un maintien des enveloppes budgétaires des financeurs.

50 - HABITAT : Aides aux propriétaires OPAH-RU et aides aux propriétaires pour le ravalement des façades (2020-2026)

Par délibération n° 37 du 27 novembre 2019, la Ville a décidé de s'engager sur la période 2020/2025 dans un nouveau dispositif opérationnel OPAH-RU. Cette délibération concerne les subventions demandées par des propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, pour la volonté de réalisation de travaux visant à l'adaptation des logements pour l'autonomie ou la rénovation énergétique, dans ce nouveau programme. Par délibération n°13 du 10 octobre 2020, la Ville a décidé de s'engager sur la période 2020/2026 en renouvelant et renforçant la campagne d'aides à la restauration des façades et à la rénovation des devantures commerciales. Il est proposé d'accorder cette aide aux dossiers complets cités en délibération répondant aux critères mis en place.

51 - ATTRACTIVITE : Appel à Projets Commerce et Artisanat - Attribution des subventions 2025 aux associations

Pour l'année 2025, il est proposé d'accorder à des associations, l'attribution de subventions pour un montant total de 123 000 euros.

52 - ATTRACTIVITE : Zone Franche Urbaine / Territoire Entrepreneur - Soutien au dispositif "CitésLab" pour l'année 2025

Il est proposé de contribuer au développement du dispositif "CitésLab" par le versement d'une subvention de 3 000 euros pour l'année 2025.

53 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Régie des Halles - Remise gracieuse au bénéfice des commerçants des Halles titulaires d'une convention d'occupation du domaine public des Halles

Il s'agit d'accorder une remise gracieuse sous forme d'une réduction de 25% de chacune des redevances d'occupation du domaine public du 1er avril au 31 décembre 2025 au bénéfice des commerçants des Halles titulaires d'une convention.

54 - ATTRACTIVITE : Approbation de l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du Camping Municipal Saint Bénézet

Il s'agit d'approuver l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du Camping Municipal Saint Bénézet.

55 - ATTRACTIVITE : Appel à projets Economie Sociale et Solidaire (ESS) 2025 - Attribution des subventions aux associations

Dans le cadre de l'Appel à Projet pour l'octroi de subventions aux associations dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire lancé par la Ville d'Avignon, il est proposé pour l'année 2025 d'accorder à 15 associations l'attribution de subventions pour un total de 40 000 euros.

56 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : Redynamisation des commerces - Remise gracieuse des taxes et redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2025

En raison des divers travaux de requalification programmés sur les secteurs rue Thiers, rue de la République et cours Jean Jaurès, il est proposé, à titre tout fait exceptionnel, d'exonérer les établissements et commerces impactés de leur taxe et redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2025.

57 - SPORTS : Tarifs et règlement intérieur des espaces Bien-Être du Stade Nautique

A la faveur de la fin de convention d'occupation précaire des espaces annexes du Stade Nautique, La Ville souhaite reprendre la gestion directe de l'exploitation des espaces annexes du Stade Nautique à compter de la rentrée de septembre/octobre 2025.

Cette proposition s'inscrit dans un double objectif :

- Conforter l'identité du Stade Nautique comme un espace dédié à l'activité sportive, la santé et le bien être
- Développer la pratique physique pour tous dans la continuité et en complémentarité des activités déjà mises en place par la Ville.

Il convient de fixer les tarifs des activités annexes du stade nautique pour l'espace de remise en forme et l'accès au spa, et d'actualiser les conditions générales de vente et le règlement intérieur du stade nautique.

58 - PREVENTION - SECURITE : Fonds Local de Prévention de la Délinquance - Programmation 2025

Comme chaque année, la ville d'Avignon a lancé un appel à projets sur les questions de prévention de la délinquance sur la base d'une note de cadrage reprenant les priorités locales définies par le Maire et les priorités nationales liées à la stratégie nationale de prévention. Le programme d'actions retenu correspondant aux projets validés après instruction et examen en commission de présentation par les structures porteuses.

59 - VOIRIE : Dénominations d'espaces publics

La ville souhaite par cette délibération proposer plusieurs dénominations d'espaces publics qui n'ont pas encore fait l'objet de dénomination officielle ou qui nécessitent d'être modifiées.